



Loyola

HIGH SCHOOL

Matière: Musique
Enseignante: Mme Marthe Lacasse, lacassem@loyola.ca
Classes: 1re secondaire, A-B-C-D-E-F
Nombre de périodes par cycle: 4 (durant une demi-année seulement)

Le cours de musique se donne en français, selon le programme d'immersion en place à l'école. Les élèves découvrent la musique en général, afin qu'ils puissent par la suite apprendre les notions de base pour interpréter, créer et apprécier des pièces diverses et variées à la flûte à bec, en solo et en grand groupe, à 2, 3, 4 et 5 voix :

- Langage musical (Théorie)
- Compréhension auditive (Formation de l'oreille)
- Écoute de musique de divers styles et d'époques variées (Histoire et appréciation)
- Techniques d'interprétation individuelle
- Techniques d'interprétation de groupe (Musique d'ensemble)

MATÉRIEL UTILISÉ

- Flûte à bec
- Carnet de musique en feuilles (fourni par l'école)
- Cahier *Musiccontact* +
- Chromebook (très occasionnellement: voir en page suivante)

DEVOIRS

- Surtout par la pratique régulière de l'instrument.
- L'élève doit pratiquer 3 à 4 fois par semaine, en raison de 10 à 20 minutes par session de pratique. La durée de chaque pratique dépend surtout des habiletés individuelles. La pratique personnelle sérieuse permettra à l'élève de se maintenir au niveau du groupe, afin de suivre une progression constante et régulière.
- 1 ou 2 fois par cycle de 9 jours, devoirs à compléter dans le *Musiccontact* +.

COMMUNICATION

Le courriel demeure un outil de communication précieux, efficace et rapide. Une réponse à votre courriel sera donnée le plus tôt possible, durant les heures de travail (8h à 17h) ou le lendemain; veuillez donc considérer qu'un courriel resté sans réponse n'a pas encore été lu.

AIDE SUPPLÉMENTAIRE

Le midi ou après l'école (exception faite des mardis), sur demande faite 24 heures à l'avance, verbalement.

USAGE DU IPAD

Le Chromebook est un outil de travail; il doit demeurer dans le sac d'école en tout temps et sera utilisé à la demande de l'enseignante seulement.

ÉVALUATION

Selon les 3 compétences disciplinaires suivantes :

1. **Interprétation d'œuvres musicales**
2. **Création d'œuvres musicales**
3. **Appréciation d'œuvres musicales**

1. **Interprétation d'œuvres musicales** (70% de la note finale)

Fonctionnement de la classe

- Préparation et organisation (matériel complet) **5%**
N.B. oubli de la flûte : perte de 2%
travail du doigté «en menton» : gain de 1%
- Attitude du musicien, consignes de groupe **5%**

Techniques d'interprétation

- Interprétation des notes
- Interprétation du rythme et des tempi
- Développement de la dextérité
- Développement du son et de l'intonation
- Utilisation d'articulations variées
- Utilisation de moyens d'expression variés

Ces techniques seront évaluées à 2 moments différents en cours de semestre.

- Évaluations d'interprétation individuelle **60%**

2. **Création d'œuvres musicales** (25% de la note finale)

Théorie musicale **20%**

L'élève apprend et utilise les notions théoriques pour interpréter ET créer une œuvre musicale (théorie, lecture de notes, rythme.

Composition **5%**

L'élève utilise toutes les notions et techniques pour créer une œuvre.

3. **Appréciation d'œuvres musicales** (5% de la note finale)

- L'élève comprend et apprécie des œuvres musicales à l'aide des techniques d'expression musicale.
- Il utilise ces techniques pour créer et interpréter une œuvre de sa composition ainsi que des pièces de répertoires variés.